



FRANCE 3 CÔTE D'AZUR

Épidémie de mauvaises décisions dans la télévision régionale de service public

Les symptômes sont bien connus. Les populations sont confinées et le nombre de cas déclarés en France continue d'augmenter. La maladie est parfois mortelle, quel que soit l'âge, et encore mal connue, comme le dit lui-même le médecin du travail de France Télévisions.

L'hôpital manque de masques et des soignants tentent de sauver des vies sans pouvoir préserver la leur.

Ces mêmes masques, les personnels de France 3 qui travaillent encore à ce jour en consomment. Ils prennent néanmoins de grands risques en se rendant sur le terrain ou en côtoyant ceux qui se sont rendus sur le terrain.

Toutes les précautions sanitaires n'ont pas suffi à empêcher la contamination de six collègues à France 3 Côte d'Azur. L'un d'entre eux a dû être hospitalisé le 29 mars.

Si l'on prend la température dans l'ensemble du groupe France Télévisions, le taux de contamination avoisine les 1% contre 0,06 % de la population française dans son ensemble.

Vu cet état des lieux, le diagnostic aurait dû être la limitation absolue du nombre de personnels en activité sur les sites de France 3 Côte d'Azur, voire la fermeture du site. Au lieu de cela, nous assistons à une augmentation du nombre d'équipes planifiées. Quatre équipes par jour la semaine du 30 mars, contre trois la semaine précédente.

Alors que les organisations syndicales ont réclamé à plusieurs reprises la réduction des sujets frais dans le JT, pour se limiter à la stricte mission d'information de service public, on assiste à deux phénomènes qui perdurent et se développent :

- L'envoi d'équipes sur le terrain pour raconter le quotidien de villageois ou des ambiances de vie confinée, au mépris de la vie de nos interlocuteurs et des personnels de France Télévisions.
- Le développement de formats hasardeux, tournés à l'iPhone, sans respecter l'accord d'entreprise UTS, qui sont une insulte à notre qualité de service public.

C'est pourquoi nous vous demandons de supprimer des JT la rubrique "mon village confiné", cette série tournée et montée par le seul rédacteur, ne respecte pas les règles qui s'appliquent au linéaire. Elle pourrait par contre alimenter notre offre sur le web.

Si le coronavirus est un terrain de jeu expérimental pour certains, nous pensons que c'est une affaire de vie ou de mort.

Tout comme les élus du CSE réseau, nous réaffirmons, le droit plein et entier, pour chaque salarié, de faire valoir son droit de retrait, dès lors qu'il estimera que sa sécurité n'est pas pleinement assurée.

Depuis le 22 mars, une alerte pour Danger grave et imminent à France 3 Côte d'Azur protège les salariés qui souhaitent exercer ce droit.

Mais c'est une décision difficile à prendre, pour des collaborateurs partagés entre leur conscience professionnelle et leur angoisse.

La solution doit venir de l'employeur.

Nous demandons d'urgence l'arrêt du remplissage de JT au péril de la vie du personnel et au mépris de ce qui fait leur fierté : donner au public une information de qualité et essentielle, y compris en période de crise.

Non, l'iPhone ne protège pas du coronavirus.

Non, les micros-trottoirs ne sont pas le cœur de notre mission.

Non, nous ne propagerons pas le Covid-19 pour des sujets remplissage.

Antibes, le 30 mars 2020